

## **Projet Pôle Gare**

### **Réunion du 14 février 2013, Association/TTK**

#### **Compte rendu**

Le représentant de TTK, M Jan Grosse Beilage et sa collaboratrice, rencontraient ce jour Chartres Aménagement. Une réunion préalable avec l'Association avait été convenue et a permis d'évoquer les sujets que ce bureau d'études proposait ainsi que d'autres points qui paraissaient essentiels à l'association, représentée par G. Guérard-Defaux, MF Lecomte, Christine Trémon, G. Le Velly, Jean Scheublé.

Les points proposés par TTK étaient :

- plate-forme multimodale (arrêts de cars et bus, circulation de ceux-ci)
- flux et les stationnements automobiles autour de la gare
- déplacements doux (piétons, vélos, passerelle sur les voies ferrées)
- bâtiment voyageurs
- accessibilité du pôle d'échange pour les personnes à mobilité réduite
- la billettique (vente)
- information et la signalétique.

Les trois premiers points ont fait l'objet d'échanges nourris. Nous connaissions bien le sujet et TTK n'avait pas toujours réponse à nos questions. Les autres points, pour lesquels l'association s'estime moins compétente, furent évoqués rapidement.

Pour sa part l'association a insisté sur ses craintes vis-à-vis notamment des points suivants :

- le point noir que représente le carrefour COMPA avec les débouchés de plusieurs voiries futures, l'accès au Conseil Général et leurs conséquences sur une circulation automobiles déjà difficile à certaines heures. TTK n'avait pas de réponse précise, nous avons seulement évoqué le croisement à deux niveaux, seule solution susceptible, semble t'il, de traiter le blocage,
- la hauteur de la voirie nouvelle et de la plateforme par rapport à la rue existante et aux immeubles proches,
- le débouché futur sur l'étroite rue du Faubourg Saint Jean, les dangers vis-à-vis de la desserte de l'école et les nuisances pour les proches habitations,
- les accès du parking souterrain très proches des maisons,
- la traversée piétons et vélos de la gare des bus au droit de la future passerelle,
- les nuisances inévitables que générera la fréquentation d'une salle de 6000 places (bruits, stationnement sauvage, incivilités à attendre dans tout le secteur de la gare). A été évoqué, la faisabilité de l'accès direct à la salle depuis le parking souterrain.

Devant toutes nos remarques et interrogations, nos interlocuteurs attentifs ont pris beaucoup de notes ; nous espérons qu'à travers les conclusions de leur étude, nos interrogations seront prises en compte ; nous sommes également en attente des conclusions de l'étude SCE sur la circulation et les reports de trafics et de l'étude d'impacts.